

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

CAMPUS 2023

NORMANDIE

Annexes :

- Guides clubs / comités départementaux/ ligues
- Fiches de poste type (Bac, bac + 3, bac + 5)
- Formulaire de candidature

L'Agence nationale du Sport souhaite accompagner le programme d'apprentissage «Campus 2023 » mis en place par le comité d'organisation de la coupe du monde de rugby France 2023.

I / Présentation du programme Campus 2023

a) Généralités

Campus 2023 est le centre de formation d'apprentis (CFA) qui a pour ambition d'accompagner la nouvelle génération des professionnels du sport en France. 2 023 jeunes entre 18 et 30 ans, à parité femmes-hommes et avec 10% des postes réservés à des personnes en situation de handicap, vont profiter de l'organisation de la coupe du monde de rugby pour se former aux métiers du sport et répondre aux besoins des structures sportives locales.

Les 2 023 apprentis œuvreront dans tout le territoire métropolitain et ultra-marin au sein de clubs, de comités départementaux et de ligues régionales. Les structures d'accueil seront en majorité affiliées à la Fédération française de rugby (FFR) ; **néanmoins, près de 500 postes seront réservés à des structures affiliées à d'autres fédérations agréées afin de promouvoir la mutualisation des emplois au sein du mouvement sportif et accroître l'employabilité des jeunes apprentis formés.**

Campus 2023 représente l'opportunité pour une structure sportive de disposer d'une ressource pour l'aider à se professionnaliser et à construire son projet de développement. C'est également l'opportunité de valoriser l'expérience et l'engagement des équipes dirigeantes et bénévoles puisque Campus 2023 s'appuiera sur les diverses expériences et expertises pour accompagner la formation des apprentis en désignant des tuteurs et maîtres d'apprentissage.

Campus 2023 entend répondre aux besoins en compétences des structures sportives, accompagner l'effet coupe du monde et investir dans la jeunesse pour laisser un héritage durable à l'échelle des territoires. France 2023 travaillera en effet en étroite collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et les acteurs territoriaux (régions, opérateurs de compétences...) afin d'offrir aux apprentis, à l'issue de leur formation, un accompagnement individualisé pour leur assurer une employabilité pérenne au plan local.

Campus 2023 entend répondre aux besoins en compétences des structures sportives, accompagner l'effet coupe du monde et investir dans la jeunesse pour laisser un héritage durable à l'échelle des territoires. France 2023 travaillera en effet en étroite collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et les acteurs territoriaux (régions, opérateurs de compétences...) afin d'offrir aux apprentis, à l'issue de leur formation, un accompagnement individualisé pour leur assurer une employabilité pérenne au plan local.

b) Formations proposées

Campus 2023 propose trois niveaux de formation en apprentissage selon la répartition suivante :

NIVEAU	DIPLÔME PRÉPARÉ	NOMBRE D'APPRENTIS
Bac	Mention complémentaire animation/gestion de projets sportifs	510
Bac +3	Administrateur/responsable de structure sportive (<i>titre à finalité professionnelle spécialement créé et répondant aux besoins exprimés par les structures sportives</i>)	1 095
Bac +5	Master management des organisations sportives	418

L'objectif de ces formations est de développer les compétences professionnelles des apprentis dans les domaines suivants :

- o Gestion administrative
- o Règlementation et juridique
- o Gestion financière
- o Communication
- o Développement de la structure
- o Marketing
- o Partenariats et subventions
- o Organisation d'évènement
- o Développement durable

Des fiches de postes correspondant à chaque niveau de formation sont à disposition en annexe, ainsi que sur le site www.campus2023.rugby pour mieux comprendre les attentes et les missions de l'apprenti au sein d'une structure.

c) Structures éligibles

Trois conditions sont par ailleurs requises pour qu'une structure puisse bénéficier d'un apprenti :

- o disposer d'un espace de travail avec une connexion internet ;
- o pour un club, justifier de plus de 50 licencié-es ;
- o identifier un/une maître d'apprentissage ou tuteur qui justifie d'au moins 2 ans d'expérience dans la gestion administrative ou sportive.

Le/la représentant-e légal-e de la structure s'engage également à assumer financièrement un reste à charge symbolique en fonction du niveau de formation de l'apprenti :

- o niveau bac : 40€ / mois ;
- o niveau bac +3 : 70€ / mois ;
- o niveau bac +5 : 130€ / mois.

d) Calendrier général des formations

Les formations sont proposées par Campus 2023 en alternance selon le calendrier suivant :

- de février 2021 à août 2021 en contrat de professionnalisation expérimental (phase d'intégration dans la structure, SAS de remédiation et remise à niveau en partenariat avec l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes - AFPA) ;

- de septembre 2021 à octobre 2023 en contrat d'apprentissage (déploiement des référentiels de formation en partenariat avec les organismes de formation sélectionnés en région).

France 2023 mettra en contact les apprentis avec les structures d'accueil en tenant compte des caractéristiques de compatibilité (région d'origine de l'apprenti, profil et niveau de diplôme recherchés par la structure, etc.).

Chaque apprenti sera accueilli dans sa structure d'accueil selon le calendrier spécifié supra. France 2023 transmettra aux DRDJSCS la liste des structures finalement retenues, ainsi que la liste des apprentis intégrant ces structures

En Normandie, 12 structures non affiliées à la FFR pourront bénéficier du dispositif

**Les associations volontaires doivent déposer leur candidature
auprès de la DRDJSCS avant le 11/12/2020**
(formulaire ci-joint)

**Contacts : florent.leboucher@jscs.gouv.fr
06.49.81.62.46**



FORMULAIRE DE CANDIDATURE – CAMPUS 2023 NORMANDIE

Contacts : florent.leboucher@jscs.gouv.fr
06.49.81.62.46

- ❖ Nom de la structure :
- ❖ Code postal :
- ❖ Type de structure (annexe I) :
- ❖ SIRET :
- ❖ Fédération d'affiliation :
- ❖ Nombre de licenciés :
- ❖ Niveau de l'apprenti souhaité :
- ❖ Besoins en compétences de la structure :
- ❖ Responsable à contacter :
- ❖ Email :
- ❖ Téléphone :
- ❖ Commentaires (temps plein/mutualisé, possibilité accueil handi etc) :